

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 9847**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Consultant recrutement

Nouvel intitulé : Consultant recrutement

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Chambre de commerce et d'industrie de Versailles, Val d'Oise / Yvelines (CCIV) - Ecole supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE), Chambre de commerce et d'industrie de Lyon (CCI de Lyon) - Ecole supérieure des métiers des agences d'emploi (ESMAE)	Président de la CCIV, Président de la CCI de Lyon

Chaque certificateur est en mesure de délivrer la certification en son nom propre

### Niveau et/ou domaine d'activité

**II (Nomenclature de 1969)**

**6 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

315 Ressources humaines, gestion du personnel, gestion de l'emploi

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

La loi de cohésion sociale du 18 janvier 2005 a élargi le champ d'action des agences de travail temporaire leur donnant la possibilité d'exercer, conjointement à l'intérim, une activité de recrutement CDD, CDI. Depuis cette date, les agences ont la possibilité de réaliser des recrutements pour le compte d'entreprises en vue d'une embauche (en CDI ou en CDD) et du placement en partenariat avec le service public de l'emploi (Pôle Emploi, Unedic, AFPA, collectivités territoriales). Elles ont ainsi changé de dimension et sont devenues des agences d'emploi. Les évolutions des agences en font aujourd'hui de véritables partenaires des entreprises pour lesquelles elles représentent, pour nombre de petites et moyennes d'entre elles, des services externes des Ressources Humaines, services qu'elles n'ont pas les moyens d'avoir en leur sein.

Dans ce contexte, le Consultant recrutement occupe une fonction essentielle au sein d'une agence d'emploi pour laquelle il exerce une double mission de conseil :

- Auprès des entreprises, il travaille en collaboration avec les directions des PME, et les conseille en matière de Gestion des Ressources Humaines et de recrutement des collaborateurs
- Auprès des candidats en recherche d'un emploi permanent ou temporaire, il assure des prestations d'orientation vers des secteurs d'activités ou des types de mission, organise leur placement en entreprise et leur suivi. Il peut également réaliser un bilan des compétences et prescrire des actions de formation.

Il exerce également une fonction de prospection auprès de différentes structures : petites et moyennes entreprises (PME), grands comptes, collectivités territoriales, et de veille sur les évolutions législatives, les secteurs d'activités et les métiers.

Il est amené à piloter des projets spécifiques régionaux ou nationaux

Dans le cadre de sa fonction, le Consultant recrutement exerce les grands domaines d'activités suivants :

- Conseil auprès des entreprises en matière de Gestion des Ressources Humaines
- Constitution d'un portefeuille candidats, sélection /positionnement/ placement/ fidélisation des candidats
- Veille sur les évolutions législatives, les secteurs d'activités et les métiers
- Recherche d'entreprises prospects : PME, grands groupes, collectivités territoriales
- Coordination de projets spécifiques".

Le/la titulaire de la certification est capable de :

- exercer une fonction de conseil en recrutement auprès des entreprises clientes afin de pourvoir aux postes vacants en répondant au mieux aux besoins des entreprises
- constituer un portefeuille de candidats en les sélectionnant, en les positionnant au regard des missions à pourvoir, et en assurant leur placement dans des missions (intérimaires) ou à un poste (CDD/CDI) en adéquation avec leur profil
- exercer une fonction de veille sur les évolutions des mesures liées à l'emploi, des secteurs d'activités et des métiers afin de conseiller ses clients sur les adaptations à mettre en œuvre au sein de leur entreprise
- prospecter de nouvelles entreprises en s'appuyant sur le réseau professionnel constitué et la veille exercée, afin de négocier de nouveaux contrats de services
- dans le cadre de projets à dimension régionale ou nationale, coordonner les différentes étapes d'un projet depuis sa conception jusqu'à sa mise en œuvre et son évaluation en organisant l'activité de l'ensemble des parties prenantes impliquées dans le projet (acteurs internes et partenaires institutionnels externes)

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Tous les secteurs et notamment le secteur de l'intérim, services et métiers de l'emploi.

Les emplois occupés peuvent être :

- consultant recrutement
- responsable recrutement
- conseiller en recrutement

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

M1502 : Développement des ressources humaines

**Modalités d'accès à cette certification**

**Descriptif des composants de la certification :**

La certification comprend cinq composants majeures :

1. Conseil auprès des entreprises en matière de GRH
2. Constitution d'un portefeuille candidats, sélection / positionnement / placement des candidats
3. Veille sur les évolutions législatives, les secteurs d'activités et les métiers
4. Recherche d'entreprises prospects
5. Coordination de projets spécifiques

**Validité des composants acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		20% de représentants de l'organisme de formation 80% de professionnels
En contrat d'apprentissage	X		Idem
Après un parcours de formation continue	X		Idem
En contrat de professionnalisation	X		Idem
Par candidature individuelle	X		Idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2008	X		Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

**Base légale**

**Référence du décret général :**

**Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Consultant recrutement, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2015.

**Référence du décret et/ou arrêté VAE :**

**Références autres :**

**Pour plus d'informations**

**Statistiques :**

40 bénéficiaires de la certification par an

<http://www.esmae.fr>

**Autres sources d'information :**

**Lieu(x) de certification :**

ESMAE

51 boulevard de la Paix

78100 Saint-Germain en Laye

ESMAE

36, rue Sergent Michel Berthet

CP 305

69337 Lyon Cedex 09

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

51 Boulevard de la Paix

78100 Saint Germain en Laye

Tél : 01.39.10.78.78.

36 rue du Sergent Michel Berthet

BP305

69337 Lyon Cedex 09  
Tél : 04.72.53.88.00.

132 avenue de Lattre de Tassigny  
BP 51030  
49015 Angers Cedex 01 (à partir de septembre 2010)  
Tél : 02.41.20.53.80.

**Historique de la certification :**

**Certification suivante :** Consultant recrutement